



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAND
SAID 3EME SECTEUR
10 RUE DU CENTRE
93465 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 03 25 065 665 169
Déclarant 1 (C) : 03 25 065 665 169
Déclarant 2 (C) : 09 69 792 570 418

Référence de l'avis : 22 98 A112328 20
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

APT 14
237 RUE GROIGNARD

83200 TOULON

Numéro FIP : B31 27 49 8596497789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 26/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : A B3001

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAND
SAID 3EME SECTEUR
10 RUE DU CENTRE
TSA 10010
93465 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Somme qui vous est remboursée

572,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vous serez remboursé prochainement par lettre-chèque.

Revenu fiscal de référence : 8 958

Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 03 25 065 665 169

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : KA

Déclarant 2 - Nom de naissance : BONIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50
Détail des revenus				
Salaires.....			Déclar. 2	Total
Déduction 10% ou frais réels.....			9953	
Salaires, pensions, rentes nets.....			- 995	8958
Revenu brut global.....			8958	
Revenu imposable.....			8958	
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....	1	1	0	
Total des réductions d'impôt²⁰.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³				0
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :.....			-	572
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....			-	572
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				572
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				8958

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....	0	0	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	0	0	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 0	+ 0	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 0	+ 0	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 4114	= 4114	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401